

Communiqué de presse

Eligibilité confirmée au PEA-PME

Libourne – 18 avril 2016 – Fermentalg, société de biotechnologie industrielle spécialisée dans la production d’huiles et de protéines issues des microalgues, confirme respecter les critères d’éligibilité au PEA-PME précisés par le décret d’application en date du 4 mars 2014 (décret n°2014-283), à savoir :

- un effectif total inférieur à 5 000 salariés ;
- un chiffre d’affaires inférieur à 1,5 milliard d’euros ou un total de bilan inférieur à 2 milliards d’euros.

En conséquence, les actions Fermentalg peuvent pleinement être intégrées au sein des comptes PEA-PME, qui bénéficient des mêmes avantages fiscaux que le plan d’épargne en actions (PEA) traditionnel.



À propos de Fermentalg :

Créée en 2009 par Pierre Calleja, Fermentalg est une société de biotechnologie industrielle spécialisée dans la production d’huiles et de protéines respectueuses de la planète à partir des propriétés exceptionnelles des microalgues. Cette technologie brevetée permet d’adresser des marchés mondiaux en forte croissance : nutrition humaine, alimentation animale, cosmétique et santé. Fermentalg a d’ores et déjà signé une 1^{ère} joint-venture dans le domaine des oméga-3 (DHA). L’action Fermentalg est cotée sur Euronext à Paris (FR0011271600 - FALG). Plus d’informations : www.fermentalg.com.

Contact Journalistes :

ACTUS finance & communication

Alexandra PRISA
Tél. : +33 (0)1 53 67 36 90
aprisa@actus.fr

Contact Investisseurs :

ACTUS finance & communication

Jérôme FABREGUETTES-LEIB
Tél. : +33 (0)1 53 67 36 78
jfl@actus.fr